

SYSTÈMES D'INSTALLATION POUR REVÊTEMENTS DE SOL

Exigences relatives à la préparation des supports pour les sous-finitions autolissantes

Ce guide s'applique spécifiquement aux sous-finitions autolissantes MAPEI. Pour toutes questions concernant les exigences de préparation des supports pour les chapes autolissantes MAPEI telles qu'*Ultratop*®, communiquer avec le Service technique de MAPEI.

Inspection du chantier

Avant le début des travaux, examiner les surfaces à réparer/recouvrir. Consigner par écrit tout défaut et toute condition pouvant nuire à la qualité des travaux et en faire rapport par écrit à l'entrepreneur général, au propriétaire, au promoteur, à l'architecte, à l'ingénieur ou au concepteur. Ne pas procéder aux travaux avant que les surfaces et les conditions du chantier ne soient en tous points conformes aux directives écrites du fabricant, aux exigences des normes de l'industrie, à la réglementation municipale, provinciale et fédérale en vigueur ainsi qu'aux règles de bonne pratique. En commençant les travaux, l'installateur/utilisateur reconnaît que les conditions sont favorables à l'installation.

Conditions du chantier

Les sous-finitions autolissantes sont réservées à l'usage intérieur. Aux endroits où le sol doit être recouvert avec des carreaux de céramique ou de pierre, s'assurer que les surfaces sont conformes à la classification Res1, Res2, Com1 ou Com2 du TCNA (Tile Council of North America). Aux endroits où le sol doit être recouvert avec un revêtement de sol souple, se référer aux normes ASTM F710, ASTM F2873 et ACI 302.2R. Pour obtenir des recommandations de produits pour le nivellement des surfaces exposées à l'humidité ou des surfaces extérieures, communiquer avec le service technique de MAPEI.

Préparation des supports

Exigences générales

- Tous les supports doivent être structurellement sains, secs, solides et stables. Le support doit être propre et exempt de poussière, de saleté, d'huile, de graisse, de cire, de savon, de peinture, de colorant pour béton, de produits de cure, de scellants pour béton, d'enduits transparents, de revêtements mal collés, de vieux résidus d'adhésifs (à moins d'indications contraires de MAPEI), de poudres à balayer et de toute autre substance qui pourrait empêcher ou réduire l'adhérence ou nuire à la performance du produit. Poncer et nettoyer mécaniquement le support afin d'éliminer toute substance ou condition susceptible de réduire l'adhérence.

- **Avertissement** : Ne jamais sabler ou enlever les résidus de colle noire qui contiennent des fibres d'amiante. Pour une élimination sécuritaire, consulter le document « Recommended Work Practices » du Resilient Floor Covering Institute. Respecter toute la réglementation locale, provinciale et fédérale ainsi que toutes les normes de l'industrie lorsqu'une élimination mécanique est requise.
 - Remarque : Les méthodes d'élimination chimique ne sont pas recommandées. Si le béton a déjà subi un traitement chimique pour éliminer l'amiante, se référer à la section « Béton traité chimiquement » de ce guide de référence.
- Maintenir des conditions ambiantes adéquates tout au long de l'installation et se référer aux fiches techniques de MAPEI pour connaître les plages de températures d'application recommandées. Évacuer les émanations de dioxyde de carbone des appareils de chauffage temporaires vers l'extérieur, car celles-ci pourraient nuire à la qualité des travaux.
 - Dévier ou éteindre tous les systèmes de ventilation forcée (ventilateurs haute puissance et ventilateurs sur pied) et éteindre les systèmes de chauffage par rayonnement avant l'installation. Si le système de plancher chauffant constitue la seule source de chaleur dans l'édifice, employer des chaufferettes temporaires pour répondre aux exigences de températures minimales.
- Toutes les sous-finitions autolissantes de MAPEI nécessitent l'emploi d'un apprêt MAPEI. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.

Béton (général)

- L'emploi d'un apprêt MAPEI approprié est nécessaire. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- La composition spécifique du béton doit être conforme aux directives et aux pratiques spécifiées dans les normes de l'American Concrete Institute (ACI). Le béton doit avoir une densité d'au moins 45,4 kg par 0,028 m³ (100 lb par pi³).

- Le béton doit être installé sur un pare-vapeur acceptable et efficace, selon les normes de l'industrie. (Cette recommandation s'applique aux dalles de béton au niveau du sol et sous le niveau du sol.) Le pare-vapeur doit être en mesure de résister à la détérioration ainsi qu'aux perforations lors de la construction, de manière à demeurer intact et continu.
- Réaliser plusieurs tests d'alcalinité; le pH acceptable se situe entre 5 et 11. Consulter le Service technique de MAPEI afin d'obtenir les recommandations de produits pour corriger le pH si celui-ci se situe au-delà ou en deçà de la plage recommandée. Se référer aux fiches techniques pour obtenir de plus amples renseignements.
- Certains supports de béton peuvent présenter des problèmes d'adhérence, notamment les bétons contenant des adjuvants, les bétons finis à la truelle rigide ou encore les mélanges de béton contenant des matériaux cimentaires tels que – mais sans s'y limiter – des cendres volantes dans une proportion supérieure à 20 %. Pour ces raisons, toujours effectuer un test d'adhérence pour confirmer une adhérence adéquate. Si une adhérence adéquate ne peut être obtenue, le support de béton doit être abrasé par des moyens mécaniques. D'autres tests d'adhérence doivent être effectués; si une adhérence adéquate ne peut être obtenue, communiquer avec le Service technique de MAPEI. Selon le profil final du support, de nombreux revêtements de sol peuvent être installés directement (avec les matériaux d'encollage appropriés). Dans le cas contraire, de nombreux produits de préparation des supports de MAPEI peuvent être utilisés pour corriger la surface. Consulter la fiche technique individuelle de ces produits pour obtenir les renseignements les plus récents.
- Respecter tous les joints de mouvement et de dilatation lors de l'installation d'une sous-finition autolissante MAPEI sur un support de béton. Prévoir des joints de dilatation autour du périmètre de la pièce, des colonnes, des supports et des socles d'équipement. Utiliser un bourrelet de calfeutrage autocollant en mousse ou une lisse d'assise en mousse afin de former le joint de dilatation du périmètre. Aux endroits où le sol doit être recouvert avec des carreaux de céramique ou de pierre, se référer aux directives énoncées dans le Détail EJ171 du TCNA ou dans le Détail 301MJ du guide de spécification 09 30 00 de l'ACTTM (Association canadienne de terrazzo, tuile et marbre). Aux endroits où le sol doit être recouvert avec un revêtement de sol souple, se référer aux normes ASTM F710, ASTM F2873 et ACI 302.2R.
- Lorsque les sous-finitions autolissantes de MAPEI sont appliquées sur les joints de contrôle existants, marquer l'emplacement de ceux-ci sur les colonnes et les murs adjacents. Lorsque la sous-finition autolissante est suffisamment sèche pour pouvoir y circuler, mais sans dépasser 12 heures, couper les joints dans la sous-finition à l'aide d'une meule. Se référer aux marquages pour connaître l'emplacement exact des joints.
- Les dalles de béton ont tendance à se dilater, à se contracter et à bouger sous l'effet du mûrissement, des changements de température, des changements saisonniers, des mouvements du sol, des charges élevées, des vibrations et des forces naturelles de la Terre. En présence de fissures existantes, consulter un ingénieur expérimenté pour déterminer les

procédures de réparations appropriées. MAPEI n'offre aucune garantie relative au mouvement du support ou aux remontées d'humidité par les fissures.

Test d'humidité pour le béton

- Il n'est pas nécessaire de tester l'humidité du béton pour appliquer les apprêts et les sous-finitions autolissantes de MAPEI.
- Tous les supports de béton doivent être exempts de toute pression hydrostatique. Les composés autolissants ne sont pas conçus pour être exposés aux inondations, aux fuites, à la pression hydrostatique ou à d'autres sources d'humidité excessive. L'humidité dans la dalle de béton doit diminuer ou demeurer stable. Une exposition prolongée à une humidité qui dépasse les conditions décrites ci-dessus peut également entraîner une dégradation des performances du composé autolissant.
- Inspecter les conditions du chantier à l'extérieur du bâtiment. Examiner les plantations cache-fondations, le paillis, les gicleurs, les gouttières et tout système de drainage afin de détecter les risques de problèmes d'humidité saisonniers ou sporadiques à l'intérieur du bâtiment.
- Tous les supports de béton, peu importe leur âge ou le niveau du sol, possèdent une humidité et un pH spécifiques. Ceux-ci doivent être analysés et pris en considération avant d'effectuer l'installation.
- Tous les composants du système de plancher (apprêts, autolissants, membranes, matériaux de pose, adhésifs et revêtements de sol) doivent être pris en considération pour déterminer l'humidité relative (HR) et le taux d'émission de vapeur d'eau (TEVE) maximaux permis.
 - Consulter les fiches techniques individuelles concernant le TEVE et l'HR maximaux permis de tous les produits MAPEI.
 - Se référer aux directives écrites du fabricant pour connaître l'humidité maximum permise pour le revêtement.
 - N'effectuer aucun travail tant et aussi longtemps que les TEVE et l'HR maximaux permis ne sont pas conformes aux directives de MAPEI ou du fabricant de revêtement de sol. Dans un tel cas, se référer au paragraphe suivant relatif à l'utilisation des enduits pare-vapeur de MAPEI.
- Utiliser un enduit pare-vapeur de MAPEI pour traiter les dalles de béton qui présentent un excès d'humidité si le revêtement de sol exige des niveaux d'humidité précis qui sont dépassés. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.

Béton traité chimiquement

- Les dalles de béton qui ont subi un traitement chimique destiné à enlever les revêtements de sol et les adhésifs contenant de l'amiante peuvent présenter des résidus de produits chimiques. Il existe deux options pour traiter ce type de béton : Éliminer la surface contaminée, ou la nettoyer et l'encapsuler.
 - Éliminer toutes les surfaces de béton contaminées au moyen d'une méthode d'abrasion mécanique.

Béton mis en place par relèvement

- L'utilisation d'agents antiadhésifs est fréquente dans le cas de béton mis en place par relèvement. Ces enduits sont conçus pour empêcher le béton d'adhérer aux coffrages. Lorsque ces produits antiadhésifs sont exposés à la pluie et à l'eau, ils forment souvent un résidu visqueux, résistant à l'eau et non poreux qui nuit à l'adhérence des produits MAPEI. C'est pourquoi toute trace d'agent antiadhésif doit être complètement éliminée. Suivre les directives du fabricant de l'enduit concernant les procédures de nettoyage adéquates.
- Avant de procéder à l'installation, effectuer un test d'adhérence pour s'assurer que le produit antiadhésif a été entièrement éliminé.

Lits de mortier et chapes cimentaires existants

- L'emploi d'un apprêt MAPEI approprié est nécessaire. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être installées sur les chapes cimentaires lorsque celles-ci sont saines, durables, bien collées, stables, propres, sèches et entièrement mûries.

Béton à base de gypse, sous-finitions coulées existantes à base de gypse et sous-finitions autolissantes à base de gypse

- La surface des supports à base de gypse doit être entièrement et adéquatement apprêtée. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les supports à base de gypse approuvés doivent être propres, secs, entièrement mûris, intacts, bien collés, stables et exempts de fissures existantes.
- Ne pas installer de sous-finitions autolissantes à base de ciment MAPEI sur des composés de ragréage ou de resurfaçage à base de gypse.

Planchers chauffants

- Installer les systèmes de chauffage par rayonnement électrique ou à eau chaude conformément aux directives écrites du fabricant.
- Éteindre les systèmes de planchers chauffants au moins 48 heures avant l'installation des apprêts et des sous-finitions autolissantes de MAPEI et les maintenir éteints pendant l'installation. Attendre au moins 48 heures après l'installation avant de les remettre en marche.
- Lorsque les sous-finitions autolissantes de MAPEI sont installées sur les systèmes de planchers chauffants, il est important de bien calculer l'épaisseur nécessaire pour couvrir adéquatement le système. S'assurer que l'épaisseur requise n'excède pas l'épaisseur d'application maximale recommandée pour la sous-finition autolissante. Consulter le Service technique de MAPEI pour les recommandations de produits. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.

- Des fissures capillaires pourraient apparaître au-dessus ou autour des éléments chauffants (câbles ou tuyaux flexibles); ce phénomène est très courant pendant la période de séchage initiale.
- Pour éviter que ces fissures ne se transmettent au revêtement de carreaux ou de pierres, utiliser une membrane de pontage de fissures MAPEI une fois que la sous-finition est suffisamment sèche.

Membranes d'imperméabilisation, d'atténuation sonore, de pontage de fissures et de réduction de l'humidité

- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être utilisées sur les pare-vapeurs conjointement avec certains apprêts de MAPEI, selon le type de pare-vapeur. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être installées sur les membranes de désolidarisation et les membranes *Mapeheat*[™] de MAPEI approuvées.
- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être installées directement sur le ruban pare-vapeur *Planiseal*[®] *MBT* sans apprêt.
- Les membranes de désolidarisation, de pontage de fissures et d'atténuation sonore doivent être appliquées sur (et non sous) les sous-finitions autolissantes de MAPEI.

Sous-finitions de bois

- L'emploi d'un apprêt MAPEI approprié est nécessaire. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne pas installer les sous-finitions autolissantes de MAPEI sur les panneaux de particules, le contreplaqué de Lauan, le bois pressé, les revêtements de bambou, le bois collé, le bois d'ingénierie, le bois franc collé ou tout autre matériau dimensionnellement instable similaire.
- Utiliser uniquement des sous-finitions de contreplaqué de type extérieur du Groupe 1, type CC ou mieux, conformes à la classification APA et à la norme U.S. Produit Standard PS 1-95 ou de contreplaqué extérieur certifié COFI « Sélect » ou de contreplaqué extérieur certifié CANPLY « Sélect Tight Face », conforme à la norme CSA-0121 pour le sapin Douglas.
- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être utilisées sur les panneaux de particules orientées lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports approuvés avec certains apprêts et sous-finitions MAPEI spécifiques.
- Les sous-planchers de contreplaqué doivent être constitués de deux couches de contreplaqué de type extérieur (épaisseur minimale de 16 mm [5/8 po] par couche, pour une épaisseur totale d'au moins 3,2 cm [1 1/4 po]). Dans tous les cas, l'utilisation de lattes améliorera la performance de l'installation, particulièrement sur les panneaux de particules orientées.

- Les surfaces de contreplaqué doivent être installées avec le côté lisse vers le haut.
- Les bords adjacents des feuilles de contreplaqué ne doivent pas dépasser de plus de 1 mm (1/32 po) hors plan.
- Remplir les joints de contreplaqué au moyen d'un produit de calfeutrage. Consulter le Service technique de MAPEI pour les recommandations de produits. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne pas installer sur un sous-plancher en contact direct avec le sol. Prévoir un espace ventilé d'au moins 46 cm (18 po) entre le sous-plancher de contreplaqué et le sol. Couvrir le sol des vides sanitaires avec un pare-vapeur efficace.
- En aucun cas, un revêtement de sol ne doit être installé sur un sous-plancher de bois exposé à des conditions susceptibles de le déformer ou de le faire pourrir.
- Toujours remplacer les sous-finitions et les sous-planchers de bois qui ont été endommagés par l'eau.
- Les sous-planchers en planches de bois et les revêtements de bois cloués doivent être recouverts avec au moins une couche de contreplaqué de type extérieur (d'une épaisseur minimale de 16 mm [5/8 po]) et adéquatement fixée selon les normes de l'industrie.

Panneaux de béton expansé et panneaux en fibrociment

- L'emploi d'un apprêt MAPEI approprié est nécessaire. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les panneaux de béton expansé et en fibrociment doivent être installés conformément aux directives écrites du fabricant des panneaux.

Résidus de colle noire

- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être utilisées sur les résidus de colle noire lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports approuvés avec certains apprêts MAPEI spécifiques. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
 - Remarque : Par définition, les résidus de colle noire sont des taches noires ou brunes qui demeurent sur le béton ou le contreplaqué une fois que la surface a été complètement grattée.
- **Avertissement** : Avant d'être éliminés, tous les résidus de colle noire doivent être testés pour détecter la présence d'amiante. Ne jamais sabler les résidus de colle noire qui contiennent de l'amiante. Pour une élimination sécuritaire, consulter le document « Recommended Work Practices » du Resilient Floor Covering Institute. Respecter toute la réglementation locale, provinciale et fédérale ainsi que toutes les normes de l'industrie lorsqu'une élimination mécanique est requise.

- La colle noire qui ne contient pas d'amiante doit être bien grattée jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'une très mince couche sur le sol. La surface du béton ou du contreplaqué doit être visible à travers la couche d'adhésif résiduelle.
 - Remarque : Les méthodes d'élimination chimique ne sont pas recommandées. Si le béton a déjà subi un traitement chimique pour éliminer l'amiante, se référer à la section « Béton traité chimiquement » de ce guide de référence.

Résidus d'adhésif pour tapis

- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être utilisées sur les résidus d'adhésif pour tapis lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports approuvés avec certains apprêts MAPEI spécifiques. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les adhésifs pour tapis doivent être bien grattés jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une très mince couche de résidus. La surface du béton ou du contreplaqué doit être visible à travers la couche d'adhésif résiduelle.
- Les résidus d'adhésif pour tapis peuvent également être éliminés au moyen d'un système MAPEI approuvé en trois étapes. Consulter le Service technique de MAPEI pour les recommandations de produits.

Résidus d'adhésif à base d'uréthane

- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être utilisées sur les résidus d'adhésif à base d'uréthane lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports approuvés avec certains apprêts MAPEI spécifiques. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les adhésifs à base d'uréthane doivent être bien grattés jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une très mince couche de résidus.

Revêtements de sol existants

- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être utilisées sur certains types de revêtements de sol existants lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports approuvés avec certains apprêts MAPEI spécifiques. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- **Avertissement** : Ne jamais installer de sous-finitions autolissantes de MAPEI sur les carreaux de vinyle d'amiante (VAT) ou tout revêtement, adhésif, support ou matériau susceptible de contenir de l'amiante.
 - Les revêtements de sol existants et les adhésifs pour revêtements de sol existants qui ont été installés avant 1981 doivent être soumis à des tests d'amiante avant d'être éliminés.
 - Ne jamais sabler les revêtements de sol et les adhésifs qui contiennent de l'amiante. Pour une élimination sécuritaire, consulter le document « Recommended Work Practices » du Resilient Floor Covering Institute. Respecter toute la réglementation locale, provinciale et fédérale ainsi

que toutes les normes de l'industrie lorsqu'une élimination mécanique est requise.

- S'assurer que les carreaux de vinyle de composition, de céramique, de porcelaine, de grès, de pierre naturelle ainsi que le terrazzo cimentaire existants sont bien collés, stables, propres et secs.
 - Il pourrait être nécessaire de sabler légèrement les revêtements de sol existants avant d'appliquer certains apprêts MAPEI. Nettoyer ensuite la surface à l'aide d'un aspirateur et d'une vadrouille, puis laisser sécher complètement. Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations d'apprêts à utiliser lorsque la surface ne peut être sablée.
- Les carreaux de vinyle de composition doivent être limités à une couche seulement. Utiliser un décapant pour cire de qualité commerciale pour éliminer toute trace de saleté, d'huile, de graisse, de cire ou de scellant. Bien rincer la surface avec de l'eau propre et laisser sécher complètement.
- Ne pas installer les sous-finitions autolissantes de MAPEI sur les revêtements de vinyle en feuille, le linoléum, les carreaux de vinyle haut de gamme (carreaux ou planches), les carreaux autocollants, les revêtements de sol en caoutchouc, les planchers en stratifié, les carreaux de verre, les revêtements de bambou, les planchers en bois d'ingénierie collé, les planchers en bois massif collé et tout autre matériau dimensionnellement instable et/ou non poreux.

Sols coulés à l'époxy, terrazzo époxyde et enduits pare-vapeurs époxydes

- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être employées sur les sols coulés à l'époxy, le terrazzo époxyde et les enduits pare-vapeurs époxydes lorsque ceux-ci sont répertoriés comme des supports approuvés avec certains apprêts MAPEI spécifiques. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les sols coulés à l'époxy, le terrazzo époxyde et les enduits pare-vapeurs époxydes doivent être bien collés, stables, propres et secs.
- Préparer le terrazzo époxyde et les sols coulés à l'époxy existants par abrasion mécanique, notamment à l'aide d'un treillis de ponçage sur une polisseuse à plancher.

Métal

- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être employées sur les supports de métal tels que l'acier, le cuivre et le plomb, en conjonction avec certains apprêts MAPEI spécifiques. Pour choisir l'apprêt, consulter la brochure « Supports de béton horizontal et réduction de l'humidité » sur

le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements.

- Les supports de métal doivent être rigides, solidement fixés, propres et exempts de corrosion.
- Préparer les surfaces de métal avec un léger sablage, puis nettoyer la surface en essuyant avec un solvant sans résidus.

Sous-finitions autolissantes de MAPEI en deux couches

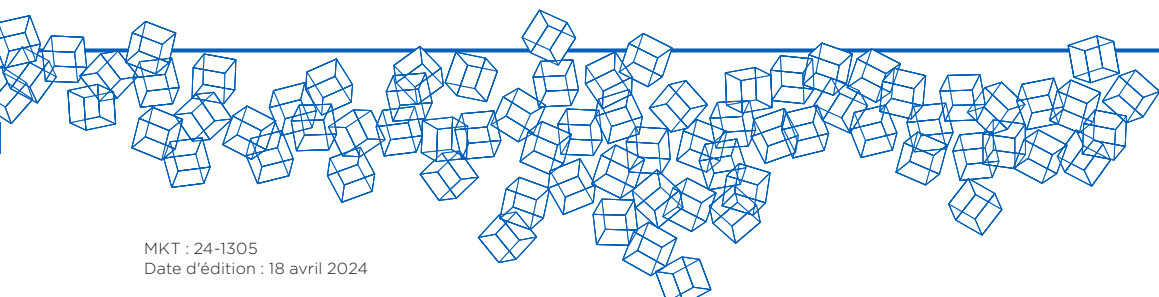
- Les sous-finitions autolissantes de MAPEI peuvent être appliquées en plusieurs couches.
- Laisser sécher la première couche pendant 24 heures, puis appliquer l'apprêt. Laisser l'apprêt sécher complètement avant d'appliquer la deuxième couche de sous-finition autolissante.
- Lorsque des coulées plus épaisses sont requises, appliquer une première couche avec agrégats, suivie d'une deuxième couche sans agrégats. Consulter le guide d'installation « Ajout d'agrégats aux sous-finitions autolissantes » sur le site www.mapei.com. Se référer aux fiches techniques les plus récentes pour obtenir de plus amples renseignements ou communiquer avec le Service technique de MAPEI pour obtenir des recommandations.

Protéger le chantier des courants d'air pendant l'installation et pour au moins 72 heures après la fin des travaux de manière à prévenir les dommages aux supports, aux produits d'installation et aux revêtements.

Communiquer avec le Service technique de MAPEI au sujet de l'installation de sous-finitions autolissantes de MAPEI sur des supports particuliers/spéciaux ou dans des conditions non décrites ci-dessus.

L'utilisation d'un système d'installation MAPEI complet – incluant les adhésifs ou les matériaux de pose pour carreaux MAPEI et les produits de préparation des supports MAPEI recommandés – permet d'assurer l'entière compatibilité des matériaux, pour une installation réussie, fiable et à long terme.

Pour de plus amples renseignements concernant les produits, l'usage et la sécurité, consulter la fiche signalétique individuelle des produits MAPEI.



MKT : 24-1305
Date d'édition : 18 avril 2024



MAPEI Siège social des Amériques
1144 East Newport Center Drive
Deerfield Beach, Florida 33442
1 888 US MAPEI (1 888 876-2734) /
954 246-8888